



PASS'

SPORTS & CULTURE
2026 - 2027

Pour les enfants champenois
jusqu'à 15 ans



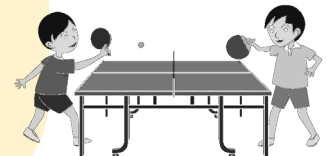
**Jusqu'à 100 € subventionnés par la commune
pour l'adhésion de votre enfant**

Eligibilité sous conditions de ressources (voir au dos)

Demandes limitées

Associations partenaires

Ballerina Dance Academy
Champa'bad
Champagne Tennis de Table
Club de Ju Jutsu
Entente Gymnique des Monts d'Or
Fit-danse & Pilates - **Nouveau**
Goal FC
Hapkido Jin Jung Kwan
Judo Ouest Grand Lyon – **Nouveau**
Latinoswing
Les Lycoses
Les Ptites Loutres en Scène
Mélodie Champagne
Ouest Lyonnais Basket
Roch'nature
Tempose
Tennis Club Dardilly-Champagne



Renseignements : Pôle Enfance-Jeunesse - 123 avenue de Lanessan
04 72 52 29 73 – enfance-jeunesse@mairiedechampagne.fr



Notice

Mis en place depuis quelques années, le Pass'Sports et Culture permet d'aider les familles à inscrire leurs enfants à une activité sportive ou culturelle organisée par une association de la commune.

Ce dispositif est ouvert :

- **aux enfants champenois âgés de 15 ans et moins,**
- **aux familles dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 1000.**

Comment procéder ?

- 1 - Compléter la première partie du formulaire,
- 2 - Apporter le formulaire complété, le justificatif de domicile et l'attestation de quotient familial au Pôle Enfance-Jeunesse pour validation de votre éligibilité à ce dispositif,
- 3 - Faire compléter et signer la partie réservée à l'association,
- 4 - Déposer le dossier complet au Pôle Enfance entre le 7 septembre et le 31 octobre 2026 pour validation de votre demande.

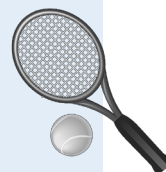
Aucun dossier ne sera accepté en dehors de cette période.

Pour tous les dossiers recevables, **la participation communale par enfant à charge s'élèvera à 50 % du coût de l'activité***. Cette aide sera versée par la commune directement aux associations concernées, après inscription effective de l'enfant à l'activité, et viendra alors en déduction du prix dû par la famille.

Chaque enfant bénéficiaire peut prétendre à une aide pour le sport et une aide pour la culture,

Liste des pièces à joindre à la demande :

- ✓ Formulaire Pass'Sports & Culture dûment rempli,
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ✓ Attestation CAF / MSA du mois précédant l'inscription.



**Dossier à déposer
entre le 7 septembre et le 31 octobre 2026
auprès du Pôle Enfance-Jeunesse**

*dans la limite de 100 €



Formulaire de demande



ETAPE 1 : LA FAMILLE

A compléter par la famille

Nom - Prénom du représentant légal :

.....

Adresse :

.....

.....

.....



Téléphone :

Quotient Familial :

- ☐ Autorise la mairie de Champagne au Mont d'Or à consulter mon Quotient Familial sur le site AFAS

VOTRE ENFANT (≤ 15 ans)

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance : / /



Date et signature du représentant légal :

Formulaire de demande

ETAPE 2 : L'ADMINISTRATION / Pôle Enfance-Jeunesse

A compléter par le Pôle Enfance-Jeunesse avant l'inscription à l'activité

Nom :

Prénom :

certifie l'éligibilité de la famille au Pass'Sports & Culture. La commune s'engage à verser, après inscription à l'activité et retour du formulaire en mairie, 50 % du coût de l'activité (dans la limite de 100 €) par mandat administratif à l'association.

Date et signature de l'agent :

ETAPE 3 : LE CLUB

A compléter par l'association partenaire lors de l'inscription à l'activité et à retourner par la famille au Pôle Enfance-Jeunesse

Je soussigné(e) (*Nom-prénom*).....

en qualité de.....certifie que l'enfant

(*Nom-prénom*).....est inscrit à l'activité

de l'association.....pour la saison 2026-2027.

Le montant de l'adhésion s'élève à €. L'association accepte la participation communale qui s'élève à 50% du coût de l'activité (dans la limite de 100 €).

Reste à la charge de la famille, la somme de €

Date, signature et cachet de l'association :

ETAPE 4 : L'ADMINISTRATION / Pôle Enfance-Jeunesse

A déposer par la famille au Pôle Enfance-Jeunesse pour validation de la demande entre le 07/09 et le 31/10/2026

Formulaire reçu le par.....